

La rectrice de l'académie de Grenoble

Rectorat

Délégation académique
à la formation
professionnelle initiale
et continue
(DAFPIC)

Réf.
DAFPIC/ADV/SEH/2020

Affaire suivie par
Alexandrine DEVAUJANY

Téléphone
04 56 52 46 35
Télécopie
04 56 52 46 50

Mél :
Ce.dafpic
@ac-grenoble.fr

Assistante :
Sylvie El Hadj Belkacem
Tél. : 04 56 52 46 35

Adresse
5, rue Roland Garros
38320 Eybens

- VU le décret n° 90-426 du 22 mai 1990 et la note de service n° 90-129 du 14 juin 1990 relatifs à l'exercice des fonctions de conseiller en formation continue,
- VU l'arrêté du 14 juin 1990 relatif aux commissions académiques consultatives compétentes à l'égard des conseillers en formation continue,
- Après consultation de la commission académique consultative compétente à l'égard des conseillers en formation continue, réunie le 3 juillet 2020 ;

ARRETE

Article 1 :

La liste d'aptitude aux fonctions de conseiller en formation continue pour l'année 2020-2021 est composée des personnes dont les noms suivent :

COURTELLEMONT Marie-José
DANVIN Amélie
DEGESELLE Roland
HALLEZ Mélody
MONIER Mélanie
VIRONE Cristina
SCHMITT Elodie

Article 2 :

Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude pourront être nommés conseillers en formation continue pendant l'année scolaire 2020-2021, dans la mesure où un poste déclaré vacant leur sera proposé.

Article 3 :

La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 6 juillet 2020



Hélène INSEL